

# Prise de position sur la sécurité financière et le soutien du revenu pour les particuliers



Le gouvernement fédéral doit améliorer la sécurité du revenu des personnes ayant une déficience intellectuelle en :



Mettant en vigueur un programme de revenu ciblé pour les personnes en situation de handicap handicapées, en âge de travailler.

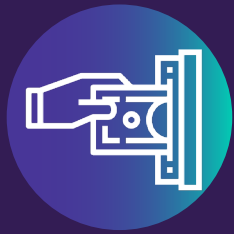
- Inclusion Canada a formulé ses recommandations dans son document *La prestation canadienne pour personnes handicapées : Une vision, un concept*.



Modernisant l'admissibilité aux programmes fédéraux pour les personnes ayant une déficience intellectuelle ou développementale.



Fournissant aux personnes à faible revenu, un accès adéquat à l'Internet à faible coût ainsi qu'à des plans de données abordables pour téléphone cellulaire.



Assouplissant les restrictions visant les retraits au REEI afin de permettre aux bénéficiaires d'accéder davantage à leurs fonds.



Accordant automatiquement le crédit d'impôt pour personnes handicapées aux personnes admissibles à d'autres prestations d'invalidité.



Séparant l'admissibilité au REEI de l'admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées.



Rendant remboursable le crédit d'impôt pour personnes handicapées (ou toute future forme qu'il prendra) pour tous les salariés à revenu faible ou moyen.



Éliminant les obstacles aux demandes de crédit d'impôt pour personnes handicapées, y compris les coûts.



Veillant à ce qu'une solide optique « droit des personnes handicapées » soit intégrée dans l'ACS+ des programmes, politiques, initiatives et collectes de données du gouvernement.



Augmentant le Supplément pour personnes handicapées de l'Allocation canadienne pour les travailleurs.



Modifiant l'accès aux prestations fédérales afin qu'elles ne dépendent pas d'une déclaration fiscale.